

Merville

infos

Magazine Municipal N°54 - Mars 2017

Viv(r)e
Merville !



p10

p21

p16

p7

p8

p9

ÉLECTIONS 2017

THÈME D'ACTUALITÉ

Les élections : comment ça fonctionne ?

Les élections présidentielles et législatives approchent à grands pas et les enfants se posent de plus en plus de questions sur leur mode de fonctionnement. Voici quelques pistes pour vous aider à y répondre.

Pourquoi on vote ?

En France, on est dans une démocratie qui vient du grec DEMOS (= peuple) et KRATOS (= pouvoir). C'est au peuple de décider et de voter pour les "élus" du peuple.

Qui a le droit de voter ?

Tous les Français de plus de 18 ans. Les femmes n'ont eu le droit de vote qu'en 1944 et ont voté pour la première fois en 1946 !

Pourquoi le vote est-il secret ?

Le vote est libre, donc chacun peut voter pour le candidat qui lui plaît sans avoir de compte à rendre à qui que ce soit.

Pourquoi y a-t-il plusieurs partis politiques ?

Autre fondement de la démocratie : la pluralité des opinions. Il est important d'avoir plusieurs partis politiques qui expriment des idées différentes.

Pourquoi l'élection présidentielle a-t-elle lieu tous les 5 ans ?

En France, les élections présidentielles ont lieu tous les 5 ans depuis 2000. Avant, elles avaient lieu tous les 7 ans. Ce sont les Français qui ont choisi de réduire le mandat par référendum*, car ils estimaient que 7 ans c'était trop long.

Comment est élu le Président ?

En France, on élit le Président au "suffrage universel direct", depuis 1962. C'est-à-dire que ce sont les Français qui votent directement pour le Président.

Pourquoi y a-t-il deux tours aux élections présidentielles ?

Le second tour permet de s'assurer que le vainqueur sera élu par une majorité d'électeurs, avec plus de 50% des voix.



Du nouveau pour les élections 2017 à Merville

Un 8^{ème} bureau de vote

Grande nouveauté : un 8^{ème} bureau de vote a été créé. avec des rues réparties entre les bureaux 5, 6, 7 et 8.

De nouvelles cartes électorales

Suite à la refonte des listes électorales et à la création d'un nouveau bureau de vote, la répartition des électeurs par bureau a dû être modifiée. Les nouvelles cartes vous seront envoyées courant mars, **pensez à vérifier le lieu de vote où vous devrez vous rendre !**

Horaires

Les bureaux de vote seront ouverts jusqu'à **19H pour les élections présidentielles** et jusqu'à **18H pour les élections législatives**.

*Référendum = vote qui permet aux électeurs d'approuver ou de rejeter une proposition du gouvernement.

Madame, Monsieur,

Le Merville du 21^{ème} siècle se dessine peu à peu. Vous en avez un aperçu dans ce Merville infos : ville connectée, ville santé, ville associative, ville solidaire, ville économique, ville sécurité, ville commerciale, ville courageuse.

Nous allons poursuivre dans cette voie. L'année 2017 sera celle des démarrages des chantiers. La résidence de la Lys est déjà bien engagée. Suivront la nouvelle résidence du Sart, le chenil intercommunal, la maison de santé, la Batellerie, la salle polyvalente du Sart, Angelika, sans oublier les zones d'activités.

Le centre social ouvert à TOUS les Mervillois s'offre une nouvelle jeunesse, loin des clichés du passé dans le respect des différences de chacun.

Oui, nous poursuivrons le redressement de la commune. Vous pouvez compter sur ma détermination à poursuivre le travail engagé depuis 2014.

Sentiments dévoués.



**L'année 2017
sera celle des
démarrages
des chantiers**



THÈME D'ACTUALITÉ
P2



QUOI DE NEUF
P4



DOSSIER CENTRAL
P7-8-9-10



**CAOU CHERCHE
PORTEUR**
P11



**JE CONSOMME
LOCAL**
P12-13



PORTRAIT
P14



**UNE PREMIÈRE À
MERVILLE**
P15



**CHANGEMENT DES MODES
DE PAIEMENT**
P16



**ZOOM SUR LES INCIVILITÉS
EXPRESSION LIBRE**
P17



SÉCURITÉ
P18-19



**LA VILLE CONTINUE SA
MUTATION**
P20-21



RETOUR SUR LES VOEUX
P22-23



TEMPS FORTS
P24-25



INTERCOMMUNALITÉ
P26



ÉTAT-CIVIL
P27

Édition : Ville de Merville
Directeur de publication : Joël Duyck
Directeur de rédaction : Philippe Kujawa
Conception et rédaction : Service
communication de la ville
Photographies : Service communication
de la ville - Images Shutterstock
Impression : Imprimerie Delezenne
N°54 mars 2017
ISSN : 0999-8357

QUOI DE NEUF ?

Merville, une ville dans l'air du temps

Nouveauté : la Web Application Agenda fait son appari- tion !

Envie de connaître toutes les activités et manifestations proposées à Merville en 2017 ? Dès lors que vous possédez un ordinateur, une tablette ou un smartphone, cette web appli est faite pour vous !

Chaque internaute peut facilement retrouver les manifestations organisées à Merville par la commune ou les associations. Rendez-vous sur www.ville-merville.fr/agenda ou sur l'onglet "Agenda" situé à droite sur la page d'accueil du site de la commune.

Les événements sont regroupés par mois comme sur l'agenda version papier. Le champ "Recherche" permet à l'utilisateur d'affiner sa recherche par mots clés et d'obtenir l'ensemble des manifestations annuelles concernant sa demande (ex: brocante, loto etc...)

Encore plus rapide, scannez le flash code pour accéder directement à la page.

A vos agendas !



Facebook : suivez toute l'actualité !

Créée en 2012, la page "Ville de Merville" relaie les informations de la commune, met en valeur les différentes initiatives menées par les acteurs du territoire et n'hésite pas à promouvoir le dynamisme de la ville.

Alors qu'il est impossible d'échapper à l'invasion des réseaux sociaux, la ville de Merville suit le mouvement et s'appuie de plus en plus sur sa page Facebook pour communiquer avec la population.



Pour tout savoir sur l'actualité de la commune et être informé en temps réel sur ce qui se passe : travaux, événements, nouveautés, prévention routière etc.



Créativité liée aux thématiques annuelles : fête de Pâques, chandeleur, vœux... (changement des bandeaux, diffusion de vidéos etc).



En immortalisant les moments forts de l'année.

Si ce n'est pas encore fait, likez la page !



+ 2500 abonnés !

La page Facebook "Merville emploi" existe depuis novembre 2015. On y totalise plus de 900 publications depuis sa création : des liens vers des annonces Pôle emploi, des pages Facebook d'entreprises du secteur qui recrutent ou encore des annonces directes. Tous les métiers sont représentés : infirmiers(ères), coiffeurs(ses), conducteurs de camion, vendeurs(ses)... Un vrai plus pour les personnes à la recherche d'un travail !

+ de 750 publications en 2016 !

Les parcours du Cœur



Sandra Plé

Conseillère déléguée aux Fêtes et Cérémonies et au Numérique depuis le 1^{er} février.

Permanence en mairie :
le mardi de 17h30 à 19h.

Rencontre et échange près de chez soi : c'est ça la Fête des voisins !

La prochaine édition de la fête des voisins aura lieu le vendredi 19 mai. Si vous avez été organisateur pour votre rue ou votre quartier l'an dernier, vous recevrez un courrier de Sandra Plé, conseillère déléguée aux Fêtes et Cérémonies. Pour les "nouveaux" organisateurs, vous pouvez vous faire connaître en mairie au 03.28.48.20.22 en laissant vos coordonnées. Sandra Plé se chargera de vous recontacter ou vous pouvez la rencontrer lors de sa permanence.

Ne manquez pas l'édition 2017 des Parcours du cœur !

Un programme alléchant autour de l'activité physique pour toute la famille ! Les scolaires ne sont pas oubliés, puisqu'ils se rassembleront aux Prés de la Ville, vendredi 31 mars 2017, de 14h à 16h, pendant que des associations proposeront diverses initiations. Le lendemain, rendez-vous à 9h, au centre social Stéphane Hessel, pour le départ de la randonnée cycliste, puis à 10h : début de la course à pied 5 ou 10 km organisée par Courir à Merville. Sans oublier le professeur Bernard Devulder qui présentera dès 11h30, une conférence : "Haro sur l'arthrose !". Venez nombreux !

Liberté & convivialité

Les Récollectines à votre service !

La résidence-services "Les Récollectines" s'adresse à un public de personnes âgées autonomes de plus de 60 ans. C'est une solution idéale pour les seniors indépendants qui désirent vivre en appartement ou en maison, tout en profitant de la convivialité et de la sécurité assurées par le personnel du Centre Communal d'Action Sociale. Nombreux avantages : du personnel joignable 24h/24, un planning d'activités riche, un lien avec le service convivialité de la ville permettant l'organisation de sorties, des activités en club ou en association, la possibilité de commander des repas...

En savoir + : Les Récollectines au 03.28.42.77.50 ou le CCAS au 03.28.50.35.60.

Résidence-services Les Récollectines, 37 rue Victorine Deroide à Merville.



**Découvrez la résidence lors
des prochaines portes ou-
vertes le 29 avril de 10h à
16h. Vous y serez accueillis
chaleureusement !**

Logis 62
Groupe ActionLogement

Du changement pour les Cartes Nationales d'Identité (CNI) et les Passeports !

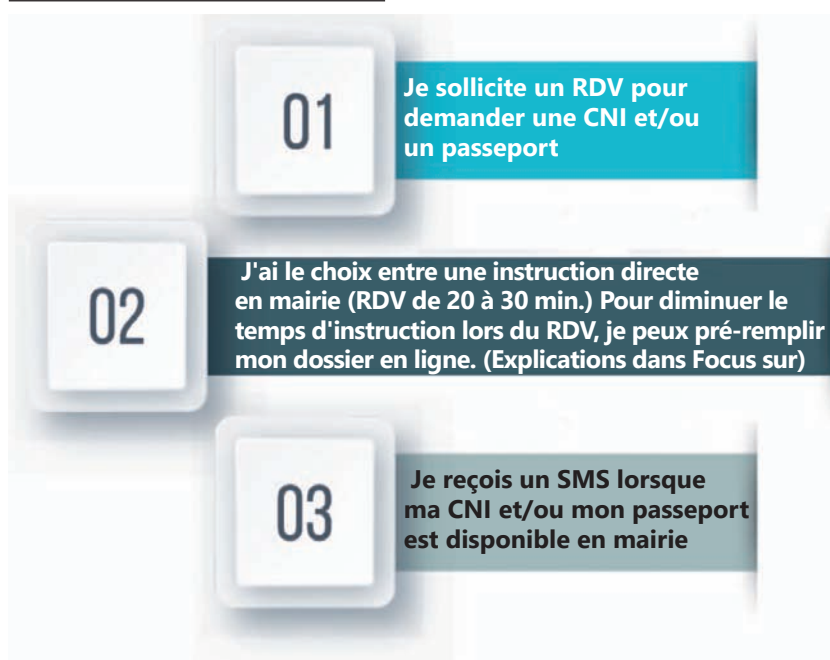
Dans le cadre du "Plan Préfectures Nouvelle Génération", l'instruction des CNI sera alignée sur celle des passeports à compter du 14 mars 2017.

Qu'est-ce qui change ?

Les usagers ne déposeront plus leur demande de CNI auprès de leur mairie de résidence mais uniquement dans les communes équipées d'un dispositif de recueil.

Bonne nouvelle ! Merville fait partie des 50 communes du Nord équipées du dispositif. Les autres communes aux alentours sont Hazebrouck, Bailleul et Armentières dans le Nord ou Béthune et Aire-sur-la-Lys dans le Pas-de-Calais.

Comment faire ?



A savoir

Les délais d'instruction et d'obtention des CNI et passeport peuvent augmenter en période estivale. Pensez à vous y prendre à l'avance !

Les usagers ont libre choix du lieu d'instruction d'une CNI ou d'un passeport.

Les principales évolutions concernant les CNI sont les suivantes :

- La présence du mineur est obligatoire au dépôt de la demande. La CNI est remise au représentant légal (cela s'applique également pour les passeports).
- La prise d'empreintes est désormais obligatoire à compter de l'âge de 12 ans.
- La CNI est conservée 3 mois en mairie.

FOCUS SUR

Comment réaliser une pré-demande en ligne ?

- 1 Je me connecte sur www.service-public.fr
- 2 Je crée mon compte puis je saisis les informations en ligne (et je règle le timbre fiscal si c'est le cas)
- 3 Je prends rendez-vous en mairie pour finaliser ma demande avec les pièces justificatives et mon timbre.

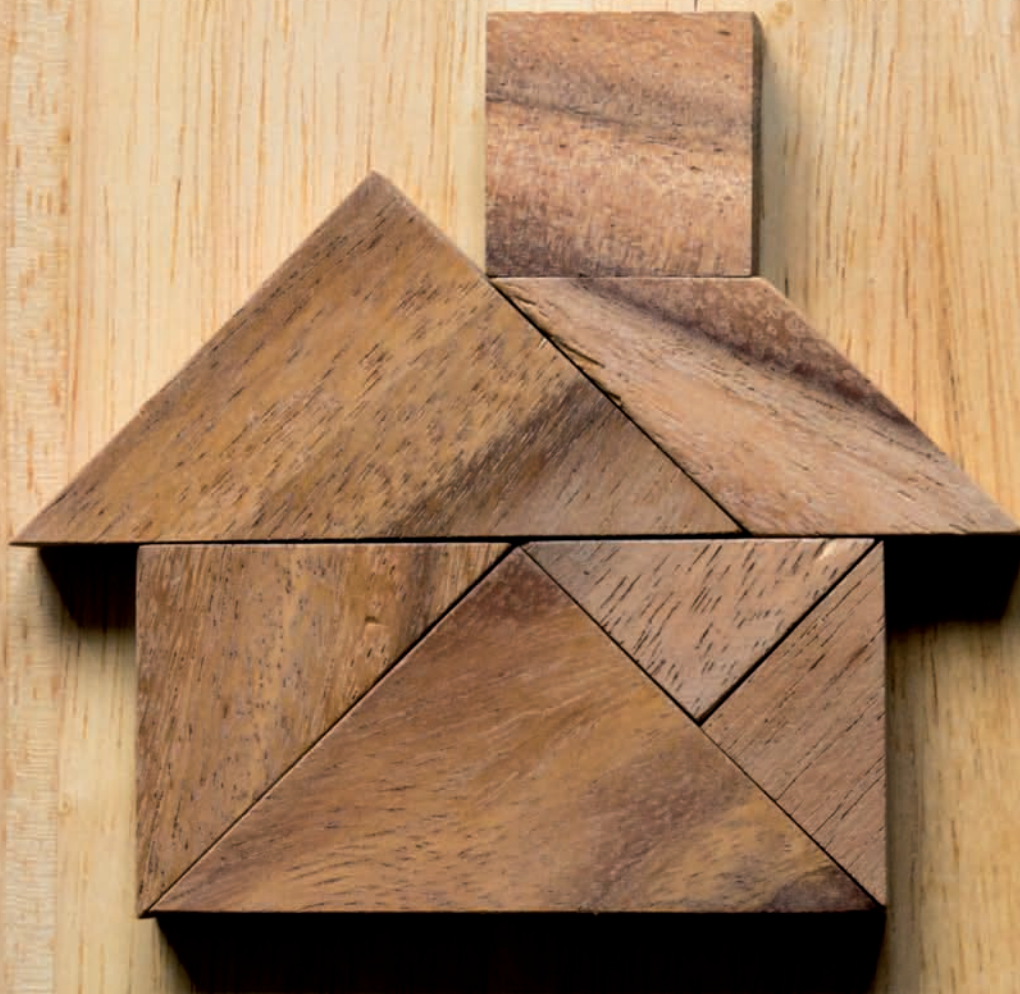
Lors de votre rendez-vous, l'agent d'état-civil récupère vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifie vos pièces et recueille vos empreintes. Dès lors que vous aurez saisi vos données sur votre compte, vos informations seront conservées pour vos futures demandes. La pré-demande permet des gains d'efficacité et de qualité de service. Les personnes n'ayant pas Internet sont invitées à se rendre au Cyber-centre.

Quelles sont les pièces à fournir pour une demande de CNI ?

Les documents à fournir dépendent de votre situation : si vous avez une carte d'identité valide, périmée ou si vous n'avez pas de carte d'identité, si vous êtes majeur ou mineur, si vous êtes en possession ou non d'un passeport... Pour connaître la liste des pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier, nous vous invitons à vous connecter sur www.service-public.fr, onglet Particuliers, rubrique papiers-citoyenneté.

Les plages horaires réservées à l'instruction des CNI/Passeports sont le mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 ainsi que le samedi de 9h à 12h. Les rendez-vous sont à prendre par téléphone ou directement à l'accueil.

Viv(r)e MERVILLE !



Merville attire ! Certains restent, d'autres partent mais aussi de nouveaux habitants s'installent... Et pour répondre aux besoins de chacun, la commune se développe et diversifie ses services.

L'accès aux soins : un enjeu vital !

Début d'année 2018, devrait sortir de terre une maison de santé pluridisciplinaire flambant neuve. L'objectif ? Contre le manque de praticiens dans la commune et diversifier les disciplines. La coordination de soins par la prise en charge globale des patients et la mise en place d'actions de prévention sont les deux axes principaux développés. Visite "virtuelle" de votre futur service.

Projet

A l'initiative du Dr Géry Afchain et de collaborateurs

Sous l'égide d'une Société Civile Immobilière

Entre dans le cadre du Pôle Santé Flandre Lys qui vise à améliorer l'offre de soins sur le territoire

Situation géographique

A l'angle de la Place Brüel et de la rue du capitaine Charlet

Autres projets envisagés

Ateliers ou conférences destinés à la population afin de mieux comprendre et mieux gérer des pathologies telles que l'asthme ou le diabète

Professionnels

La structure devrait démarrer avec 3 médecins généralistes, dont 1 médecin toujours disponible en journée.

2 kinésithérapeutes

8 infirmiers

2 ostéopathes

1 sage-femme

1 podologue

1 orthophoniste

1 centre d'addictologie (Csapa)

Des permanences :

1 diététicien

1 psychologue

Lieux

Structure de 530 m²

Accueil et grande salle d'attente attenante

13 bureaux

1 salle de soins

1 salle de garde pour la nuit

1 grande salle de réunion polyvalente





Le centre social, un véritable moyen d'action !

La société s'est modernisée et a beaucoup changé. Elle s'est complexifiée. Autant de situations qui touchent tous les milieux. Le centre social offre une oreille attentive. Un endroit où habitants, bénévoles et salariés peuvent s'exprimer, s'évader et échanger pour rendre la vie plus facile dans les quartiers.

Suite au projet engagé en 2016, la municipalisation du centre social a pris effet au 1^{er} janvier. Le centre social peut être un lieu où l'on imagine plus que des services et des activités : mettre en place des solutions à des situations avec parfois des partenaires et des associations, imaginer des interventions indispensables et locales...

L'année 2017 sera mise à profit pour développer le centre social dans le respect des valeurs d'accompagnement, de respect et de mixité sociale. Les équipes de la collectivité et du centre social s'investissent chaque jour pour construire un projet cohérent en phase avec les attentes de la population.

Objectifs :

- Défendre ensemble un quotidien solidaire
- Renforcer le pouvoir d'agir des habitants
- Être acteur sur son territoire

Actions existantes

Le CLAS

Le CLAS est une aide aux devoirs pour les enfants des établissements scolaires mervillois rencontrant des difficultés.

Les centres de loisirs

Chaque mercredi et samedi à la journée ou demi-journée
Accueil vacances scolaires
De 2 à 17 ans



Aperçu de nouvelles actions phares

"Les cafés échanges"

(le lundi de 10h à 12h)

Les cafés échanges auront pour objectif de communiquer sur le projet du centre social afin que chacun puisse donner ses idées et participer à la vie du centre.

"Les après-midis récréatifs"

(le mercredi de 14h à 16h30 au centre Stéphane Hessel).

Cet atelier est gratuit, sans inscription et ouvert à tous. Il s'agit d'un temps d'échange privilégié entre les parents et les enfants autour d'activités récréatives.

"Le café des parents"

(le jeudi matin). Il s'agit de permettre aux parents de créer

du lien, de développer des solidarités de voisinage, de favoriser et de soutenir leurs initiatives (organisation de bourses d'échanges, temps festifs, carnaval de quartier, etc....).

"Temps festifs"

(un samedi par mois de 15h à 22h). Le premier évènement

festif a eu lieu le 4 février autour d'une « crêpe party ». Le second aura lieu le **samedi 1^{er} avril**, il sera un temps fort exceptionnel : "Apéritif dînatoire musical" gratuit, ouvert à tous afin de faire découvrir aux habitants le projet du centre social (animations diverses).

Fonctionnelle : nouvelle salle polyvalente au Sart

L'adage veut qu'à chaque problème, sa solution. La construction de la salle polyvalente du Sart va permettre de répondre aux sollicitations de la population en un investissement. Explications.



Située rue d'aire, l'actuelle salle des fêtes du Sart fait grise mine (vétusté, fuites...). Elle nécessiterait un lifting, trop coûteux, et qui ne résoudrait pas pour autant les problèmes existants (dimensions, nuisances...). La décision a donc été de travailler sur un projet de construction d'une salle polyvalente pour accompagner le développement du hameau en concertation avec l'école Bézéghe et le comité des fêtes du Sart.

Entre le dojo et le city stade, un carré de verdure accueillera donc, d'ici 2018, une nouvelle salle polyvalente. Celle-ci permettra au restaurant scolaire de l'école Bézéghe de s'y installer mais sera aussi une salle multi-activités pour les associations de la commune. L'actuelle cantine de l'école Bézéghe sera transformée en salle de classe afin d'accueillir les nouveaux élèves suite à l'augmentation de la population et à l'implantation de nouveaux logements dans la commune.

Elle pourra également être louée les week-ends aux mervillois.

Le rez-de-chaussée sera composé du restaurant scolaire, de loges, d'une scène, d'un self et bar, d'une cuisine, laverie et local poubelle et de WC. Une mezzanine accueillera plusieurs locaux de stockage.

"Ce projet permet de répondre au développement de l'école Bézéghe pour être en capacité d'accueillir les enfants du nouveau lotissement, avec le transfert de la cantine et des activités périscolaires. Elle permettra également d'accueillir la ducasse du Sart en place et lieu du chapiteau pour un meilleur confort, de même que les associations. Elle sera mise à disposition des Mervillois pour les fêtes familiales afin de soulager l'actuelle salle des fêtes Francis Bouquet.

Le parking sera agrandi pour sécuriser la dépose et la récupération des enfants. L'ancienne école du Sart sera proposée à la vente car trop vétuste et non adaptée aux normes actuelles, sans parler des nuisances pour les riverains lors des soirées"

Extrait du discours de Joël Duyck, maire lors de la cérémonie des vœux à la population le 20 janvier 2017



Surfaces total : 590 m²
Salle polyvalente + scène 329 m²
Cuisine 66m²

Estimatif : 796 500€

Délai :

Début des travaux : septembre 2017
(durée 8 mois)

Inauguration prévue pour la
Ducasse du Sart en mai 2018

CAOU CHERCHE PORTEUR

L'association «Les Amis du Caou» a besoin de vous !

Vous pouvez admirer le Caou, emblème de notre cité, défiler lors de la cavalcade de Pâques ou événements locaux. Mais saviez-vous qu'il est également présent dans des cortèges régionaux, nationaux ou même internationaux ?

Parmi la quarantaine d'adhérents, dont une vingtaine d'actifs, il n'y a que dix porteurs ! Au vu de l'envergure de notre Caou, il faut deux porteurs pour le faire défiler. Cela nécessite donc plusieurs binômes afin de se relayer. Le calcul est vite fait !

Jean-Christophe Jacquemart, vice-président de l'association «Les Amis du Caou», affirme aujourd'hui qu'il y a urgence. En effet, lors de la cavalcade de Pâques, tous les porteurs sont présents et se relaient sur le parcours. Le Caou a l'habitude de participer à d'autres événements dans le secteur, telle la cavalcade d'Estaires, mais des demandes de participation viennent de tous horizons : la région parisienne, la Belgique, la Creuse, et d'autres encore pour 2017...

Le Caou a déjà défilé à Strasbourg, Saumur, Maastricht... et des demandes affluent déjà pour 2018 !

Selon le vice-président de l'association, **«Être porteur, c'est avant tout une passion et une fierté»** *"la plus belle récompense que l'on a dans un cortège, ce sont les applaudissements et le sourire des gens. C'est le bonheur qu'on peut leur donner."*

Il explique aussi que les Amis du Caou sont toujours les derniers à démonter leur géant parce que les gens patientent afin de faire des photos à la fin du cortège.

Il faut savoir que les sorties avec le Caou sont très conviviales et familiales. Le groupe ne se limite pas aux porteurs, les épouses ou d'autres passionnés sont également de la partie.

Pour le vice-président, être porteur n'est évidemment pas de tout repos, mais rassurez-vous, nul besoin d'être un sportif aguerri.

Et pour tester, un entraînement est prévu toutes les semaines afin de savoir manier le caou, le faire tourner et danser, être en parfaite synchronisation avec son binôme. Il faut aussi pouvoir changer de coéquipier, en cas d'absence le jour J...

Avec cet appel, Jean-Christophe veut préparer l'avenir. L'association cherche donc des gens motivés. Le vice-président espère vraiment que cette belle aventure ne s'arrêtera pas faute de porteurs. *"Tous les membres de l'association aimeraient que des jeunes nous rejoignent et prennent le relais."*

Pour la cavalcade de 2018, les porteurs les plus âgés vont prendre leur retraite bien méritée... le Caou sera-t-il privé de défilé ?

A savoir : Pour cette année, aucun engagement n'a encore été pris pour les événements 2017, par manque de porteurs !

Intéressé(e) ?

Les Amis du Caou

03.28.48.28.17- 06.19.47.11.78

bruno5963@hotmail.com

Ma taille **5m**

Mon poids **125kg**

+ 25 kg par temps de pluie



LE CONSOMME LOCAL

AIDE ET DOMICILE

André Guequière propose de vous faciliter la vie en réalisant pour vous des services et de l'aide à domicile : du bricolage, du jardinage, des petits travaux de bâtiment (expérience de vingt ans dans ce domaine), de l'aide au nettoyage ou à l'entretien de la maison, de la livraison de courses... idéal si vous manquez de temps ou de matériel. Et comme il aime bricoler, il est très bien outillé. Son but : rendre service. Il sait se rendre disponible et s'adapter aux situations. Déduction d'impôts et paiement en CESU possible. N'hésitez pas à prendre contact !

06.08.86.74.64
aideetdomicile@gmail.com
www.aideetdomicile.fr



André Guequière

FER ET FÉE

Après vingt cinq années passées dans la métallurgie pour Eric Capron et une âme d'artiste pour Peggy, son épouse, ils ont créé FER et Fée, le fruit d'une collaboration. Ils réalisent du mobilier et de la décoration sur mesure avec du métal ou du bois. Ils créent des luminaires, tables basses, buffets, escaliers et rampes, garde-corps, verrières intérieures, miroirs, décoration murale. Leur «plus» ? Le «fait-main» ! Un véritable artisanat alliant l'originalité. Si vous avez un projet, ils sauront vous conseiller et réaliser du «sur-mesure». Découvrez leurs créations sur leur page Facebook.

272 route de Caudescure
Sur Rdv à domicile
06.63.40.71.41
feretfee@gmail.com
👍 FER et Fée



Peggy et Eric Capron

ESPRIT NATURE

Olivier Acquart, artisan paysagiste, se tient à votre disposition pour entretenir votre jardin ou créer de nouveaux espaces. Il propose d'engazonner votre jardin, tailler les haies, créer des massifs et varier les coloris selon votre souhait, tondre, débroussailler et faucher, planter, élaguer. De plus, grâce à son esprit créatif, il sait vous conseiller dans votre projet. Il sait s'adapter aux demandes car il possède tous types de matériels. Avec lui, vous aurez l'assurance d'un travail de qualité et de prestations soignées. Il sait également être réactif et se déplace sur la région. Déduction d'impôts et paiement en CESU possible. N'attendez pas les beaux jours !

18 quai des Anglais
07.71.14.34.09
espritnature.jardin@gmail.com



Olivier Acquart

FLANDRE LYS GESTION IMMOBILIÈRE

Fort de son expérience juridique, Frédéric Lemaire étend son activité à la gestion immobilière. Spécialiste du droit immobilier, il accompagne le propriétaire ou le locataire dans son projet, lui fournit une assistance juridique et peut intervenir pendant toute la durée de vie du bail. Il peut rédiger les baux, les démarches au cours du bail, les actes non contentieux... tout en veillant au respect de la réglementation de la gestion locative.

03.28.48.35.40
Sur Rdv pendant les
horaires d'ouverture
de 8h30 à 12h30 et de
14h à 16h
www.flgi-immobilier.com



Frédéric Lemaire



Yann Baraffe

ORDILYS VAPOLYS

Issu d'une formation en électronique, Yann Baraffe propose dans sa boutique un service informatique et des cigarettes électroniques. Il conseille les clients pour passer de la cigarette classique à la cigarette électronique, et leur explique les précautions à prendre. Côté informatique, ce passionné propose du dépannage et de la vente de pc portables ou d'ordinateurs neufs ou d'occasion. Il peut vous monter un ordinateur sur mesure ; il vend également des pièces détachées ou des accessoires. De plus, il répare tous appareils électroniques (smartphone, tablette, console, téléviseur...).

30 rue du Général de Gaulle
ordilys.vapolys@gmail.com
www.vapolys.fr
👍 ordilys / vapolys

CA BOUGE À MERVILLE !



AXA

L'agence Axa vient de déménager.

10 place de la Libération
03.28.42.84.34



NATUR'ELLE

Après un an de prestations à domicile, Gwenaëlle Lambour, esthéticienne et prothésiste ongulière, vous reçoit à partir du 20 mars dans son institut rue Gambetta. Les nouveautés : un espace douche pour les soins du corps et la pose d'extensions de cils à partir du mois d'avril. Elle propose également des chèques cadeaux et une gamme de bijoux. Envie d'un moment de détente ? Contactez Gwen !

51 rue Gambetta
06.98.14.58.45
Sur Rdv du lundi au vendredi de 9h30 à 19h et le samedi de 9h à 17h
👍 Natur'Elle Gwen



FRITERIE DES P'TITS PACAUX

Depuis quelques mois, la friterie de la zone des Petits Pacaux a changé de nom. La "Friterie des P'tits Pacaux" vous accueille du lundi au vendredi de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 22h. Restauration sur place ou à emporter.

Rue de l'aérodrome,
Z.A. Des Petits Pacaux,
06.25.93.61.38

AUX PETITS PACAUX

Petit tour d'horizon dans la Zone d'Activités des Petits Pacaux.

Les entreprises qui se sont installées :

- Le Groupe Mérieux (ex-Siliker). Domaine d'activité : laboratoire de contrôle sanitaire et environnemental.
- L'entreprise Christian Matériels. Domaine d'activité : location matériel BTP et espaces verts.

Les travaux ont démarré pour :

- L'entreprise Bateman. Domaine d'activité : conditionnement de pommes de terre et d'oignons.



Groupe Mérieux



Christian Matériels



Bateman



PORTRAIT

Un métier pas "tout rose et paillettes" !

8 mars : journée internationale des droits de la femme. La rédaction a donc décidé de mettre à l'honneur les femmes au travail, d'hier à aujourd'hui. Académiciennes, militaires, pompiers, policières... les femmes s'imposent de plus en plus dans des métiers à majorité exercés par des hommes. À Merville, comme ailleurs, il ne faut pas chercher bien loin pour trouver des femmes qui n'hésitent pas à travailler dans des milieux professionnels remplis de testostérone. Rencontre avec Christine Legrand, une femme courageuse qui travaille dans un univers masculin.

Son métier ? "Je passe des heures à ramasser des papiers, des sacs abandonnés sur le bord des routes, des poubelles parfois mal fermées. Plus on nettoie les rues, pire c'est malheureusement..."

Ne pas hésiter à mettre la main à la pâte ! "Certains hommes ne veulent pas mettre un pied dans les fossés pour les nettoyer, ils préfèrent utiliser des pinces, mais je trouve que ça va plus vite en y allant directement. Après, il ne faut pas avoir peur des rats ou de se mouiller un peu !"

Complicé de travailler dans un milieu masculin ? "Pas vraiment... On est une bonne équipe et je m'entends bien avec tout le monde. Pour que tout se passe bien, il suffit d'être poli et de travailler. Dès que tu as besoin d'eux, ils sont là. Je n'ai pas eu de problème d'intégration, ils m'ont tout de suite adoptée. Après, c'est vrai que je

connaissais déjà pas mal de personnes avec qui je travaille aujourd'hui."

Ne jamais rechigner à la tâche

"S'il faut travailler le dimanche ou faire des heures supplémentaires, je suis toujours la première à dire oui. J'aime tout ce que je fais. La preuve ! Je n'arrive jamais à prendre mes congés. Si je reste chez moi, je tourne en rond, j'ai besoin de venir travailler. "

HISTORIQUE

Histoire des femmes au travail

Pendant des décennies, les femmes ont été représentées comme étant inférieures aux hommes dans tous les domaines. Il a fallu du temps pour qu'elles puissent s'émanciper dans leur rôle de femme et/ou mère au foyer et s'insérer sur le marché du travail. Tout d'abord cantonnées aux travaux domestiques, elles furent repasseuses, cuisinières, couturières... Tout

Christine Legrand, 45 ans, travaille depuis trois ans pour la mairie de Merville, plus particulièrement aux espaces verts, pour la brigade propreté. Elle sillonne les rues de la commune, 20 heures par semaine, entourée d'hommes. Parce que oui, Christine est la seule femme à travailler dans ce service. Un travail qui la passionne, malgré les difficultés.

en continuant à s'occuper du foyer et de l'éducation des enfants. Le temps des deux Guerres Mondiales, elles ont pourtant été au cœur de l'industrie française, puisque si leurs maris étaient au front, il fallait bien qu'elles s'occupent des commerces et entreprises.

La journée internationale des droits des femmes fête ses 40 ans !

Officialisée par les Nations Unies en 1977, c'est une journée de manifestations à travers le monde qui trouve son origine dans les luttes ouvrières du début du XX^{ème} siècle. Même si le marketing cherche à en faire une journée remplie de clichés sur les femmes, l'objectif de cette journée est avant tout de fêter les victoires acquises par les femmes et faire entendre leurs revendications.

UNE PREMIÈRE À MERVILLE !

Le restaurant scolaire mise sur Maxime Cavart

Maxime prépare un CAP Cuisine en apprentissage, entre cours à l'école hôtelière d'Armentières et travail pour SCOLAREST dans le restaurant scolaire mervillois. Le jeune homme de 19 ans, autiste, est arrivé dans les cuisines le 12 décembre 2016. Une première en ce qui concerne l'intégration d'un jeune autiste sur la région des Hauts de France !

Du côté de... Julien Bresson, responsable des ressources humaines pour le groupe COMPASS qui travaille sur l'insertion des travailleurs handicapés : *"La ville de Merville n'a pas été choisie par hasard !"*

Maxime est à l'école le lundi et le mardi, et du mercredi au vendredi et pendant les vacances scolaires, il travaille au sein du restaurant scolaire. Merville, pas un hasard ? Le lieu est proche de son école mais surtout, l'environnement est propice à ce genre d'opération. Julien Bresson souligne *"la qualité et la personnalité du personnel encadrant SCOLAREST sur le site et la bienveillance de tout le personnel."*

Du côté de... Marie Roucou, responsable du restaurant scolaire mervillois : *"Tout se passe bien !"*

Pour préparer l'arrivée de Maxime, le personnel a reçu *"la visite de deux personnes qui ont pu nous donner quelques conseils sur comment travailler avec une personne autiste"*. Malgré les craintes, travailler avec une personne ayant un handicap est moins compliqué que ce qu'elle aurait pensé. Cap Emploi, avec l'aide d'une association pour l'autisme, a organisé une sensibilisation du personnel. *"Il faut être patient, compréhensible... Mais dès qu'on lui explique ce qu'il doit faire, il le fait et en plus il est demandeur."* Sur-tout, Maxime adore ce qu'il fait et cela se ressent. *"Il est polyvalent et il adore s'occuper des petits."* Marie est prête à renouveler l'expérience !

Du côté de... Maxime Cabart, apprenti en CAP Cuisine : *"J'aime ce que je fais !"*

Le jeune homme est véritablement passionné par la cuisine : *"J'ai toujours voulu travailler dans ce milieu"* et fait tout pour réussir : *"Dès que l'on me dit de faire quelque chose, j'y vais tout de suite, je n'aime pas rester sans rien faire."* Tous les jours, il rejoint Merville en bus et son équipe 100% féminine : *"Au début, j'étais surpris qu'il n'y ait que des femmes, mais je me suis vite adapté."* La bonne ambiance est au rendez-vous comme il tient à le souligner. *"Le personnel est sympathique et surtout, c'est un endroit que j'aime"*. Après l'obtention de son CAP, Maxime espère rester à Merville...





Périscolaire - Multi accueil - Extrascolaire

Changement des modes de paiement

Votre commune se modernise ! A compter de mars 2017, les modes de paiement concernant les prestations périscolaires (garderie, cantine, tap, études), le multi accueil, ainsi que les repas des centres de loisirs évoluent.

Trois modes de paiement vous sont proposés :

1 Le prélèvement automatique

Ce choix est le plus simple. Remettez un relevé d'identité bancaire aux affaires générales ou au multi accueil* et la commune se charge de faire la liaison avec votre banque.

Pour les personnes ayant déjà choisi ce mode de paiement, vous n'avez rien à faire.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT		Nom et adresse d'abonné
NOM, PRENOM, ET ADRESSE DU DEBITEUR		NOM ET ADRESSE DU CREDITEUR
Date: _____		NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT OUVERT A DEBITER
Signature: _____		



Le paiement en chèque n'est plus accepté à partir des factures de 2017.

2 Le paiement en ligne

Ce choix vous permet de payer votre facture à tout moment. Rendez-vous sur le site internet de la commune, avec votre nom, votre numéro de facture et le montant, puis suivez les instructions demandées.



Le paiement en ligne ou en espèces doit être effectué 20 jours après la date d'édition de la facture. Aucun paiement ne sera pris au delà de cette date.

3 Le paiement en espèces/CESU/ Bons CCAS

Rendez-vous en mairie aux heures d'ouverture du service (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h) ou au multi accueil*.



*Uniquement pour les enfants fréquentant le multi accueil



ZOOM SUR...

La civilité, c'est pas si compliqué !

Les services techniques de la commune ont régulièrement à traiter des incivilités qui relèvent de la dégradation volontaire, de l'abandon de déchets, du vandalisme et des graffitis. Ces différentes formes d'incivilités détériorent la qualité de l'espace public et contribuent peu à peu à un sentiment d'insécurité.

Pour ne citer que deux exemples sur des centaines d'actes d'incivilité en 2016 dans la commune :

- Chantier abîmé à côté du moulin Hennion.
- Barrières en cours d'installation malmenées rue des prêtres.

Coût total estimé pour l'année :

13 820€

(matériaux et temps de travail)

Un cercle du silence pour protester contre le mensonge et la désinformation !

En soutenant François Fillon à l'occasion des primaires de la droite et du centre, Joël Duyck a montré son vrai visage. «*Je suis apolitique, ni de droite ni de gauche et sans étiquette*» avait-il claironné lors des municipales de 2014. Il a trompé ses électeurs : le candidat Fillon représente une droite dure qui veut supprimer 500.000 fonctionnaires et remettre en cause la sécurité sociale, les retraites, les acquis sociaux...

Quand on y regarde de près, il n'est finalement pas étonnant que Joël Duyck soutienne l'ultralibéral

François Fillon. Qu'a-t-il fait depuis qu'il est maire de Merville, mis à part démolir ce que notre équipe a construit ? Il a fermé l'école de La Caudescure au grand désarroi des parents d'élèves et des défenseurs du service public. Il s'est également attaqué à la vie associative, en municipalisant le centre social géré depuis 25 ans par l'association Sac Au Dos dont il annonce la dissolution, alors qu'il n'en a pas le pouvoir ! Nous n'étions pas les seuls à l'alerter sur les risques d'une telle opération. Joël Duyck n'en a pas tenu compte, n'écoulant que son envie de faire disparaître l'association. **Il a dépensé 100.000 € sur le compte des contribuables mervillois pour licencier 8 salariés, alors qu'il justifie la fermeture de l'école de La Caudescure par la nécessité de faire des économies !** En ce début d'année, il a perdu l'agrément Centre Social et des subventions de la CAF. Au

lieu de reconnaître sa responsabilité, il incrimine des salariés qui, considérant que les conditions n'étaient pas remplies pour mener à bien le projet de centre social, avaient parfaitement le droit de décliner ses propositions.

Lors du conseil municipal du 15 décembre 2016, le maire a annoncé qu'il comptait mettre à disposition de l'atelier d'insertion «Au-Cas-Où» des locaux «dignes de ce nom», comme si Sac Au Dos faisait travailler ses personnels dans des conditions indignes ! C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Jacques Parent a préféré quitter la séance en lâchant «Vous me donnez envie de vomir !». Notre équipe a organisé un cercle du silence à l'occasion des vœux du 20 janvier dernier (notre photo) pour protester contre le mensonge et la désinformation.

AGIR
ensemble pour Merville

Réagissons ensemble pour Merville !

Retrouvez-nous sur :

<http://www.agirensemblepournerville.fr>



SÉCURITÉ

Jouer la carte de la sécurité

Avec l'état d'urgence, les consignes de vigilance et les mesures de sécurité prévues dans le plan Vigipirate sont renforcées. Quelles sont les mesures qui influencent la vie de la commune ?

L'état d'urgence, c'est quoi?

Il a été mis en place sur l'ensemble du territoire suite aux attentats du 13 novembre 2015 et il est actuellement prolongé jusqu'au 15 juillet 2017. Il permet d'interdire la circulation de personnes dans certains lieux à des heures fixées par arrêté, d'ordonner la fermeture provisoire de salle de spectacle, de débits de boissons ou lieux de réunion...

Et le plan Vigipirate ?

Il est là pour la protection du territoire national, de la population qui y vit et de ses ressortissants à l'étranger. Nous sommes actuellement en "sécurité renforcée risque d'attentat".

Qu'est-ce que le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) ?

Suite aux attentats, les consignes de sécurité dans les établissements scolaires ont été renforcées. Trois exercices selon un PPMS sont à réaliser dans l'année, dont un dédié aux risques d'intrusion. L'objectif est d'assurer la sécurité des élèves et des personnels. Le PPMS doit être adapté aux spécificités des différents établissements. Il prend en compte les risques majeurs liés à son environnement, ses composantes (effectifs, qualité du bâti...) mais aussi la prise en charge particulière des élèves et personnels lors d'activités à l'extérieur ou lors des TAP.

Le PPMS doit répondre à 6 questions :

- 1- Quand déclencher l'alerte et activer le PPMS?
- 2- Comment déclencher l'alerte?
- 3- Quelles consignes appliquer dans l'immédiat?
- 4- Où et comment mettre le personnel en sûreté?
- 5- Comment gérer la communication avec l'extérieur?
- 6- Quels documents et ressources sont indispensables lors de l'activation du plan?

Un exercice est organisé pour valider le PPMS.

Nouvelle signalétique à la mairie

Si vous êtes venus nous rendre visite ces dernières semaines, vous n'avez pas pu manquer la nouvelle signalétique vous indiquant que seules, les portes avant et arrière, sont ouvertes pour entrer en mairie.



La sécurité dans les écoles

ANTICIPER

la coordination sur le terrain entre l'ensemble des acteurs locaux.

SÉCURISER

l'espace scolaire. Des patrouilles mobiles sécuriseront les itinéraires de ramassage et de transports scolaires, ainsi que les abords immédiats des établissements aux moments clés de la journée.

SAVOIR RÉAGIR

par l'information et la formation. Importance de la sensibilisation et de la formation à la gestion des risques et à la sécurité des personnels de l'Éducation nationale. Sans oublier, l'organisation d'exercices adaptés à l'âge des élèves et de formations aux premiers secours permettent de mieux préparer les jeunes aux situations d'urgence.



Quelles mesures concrètes ?

L'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte. Les parents et accompagnants ne peuvent plus entrer dans la cour, sauf pour les écoles maternelles, et les enfants sont accueillis par le personnel ATSEM.

L'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée. De même, chaque entrée dans l'établissement scolaire est notée dans un registre.

Durant l'année scolaire : 3 exercices de sécurité attentat-intrusion sont organisés, dont au moins un concernant le confinement. Le prochain exercice est prévu pour début mars dans les écoles.

De l'adhésif opaque va être installé sur les fenêtres des écoles.

Du côté associatif

Quelles mesures pour les organisateurs d'événements ?

- Ouverture des portes au moins une demi-heure avant l'ouverture prévue afin de diminuer les files d'attente du public à l'entrée
- Renforcement du nombre d'agents de sécurité et sensibilisation de toutes les personnes, professionnelles ou bénévoles, chargées de la sécurité des grands rassemblements et spectacles
- Renforcement de la surveillance à l'entrée des établissements et sur les parkings de ceux-ci
- Ouverture systématique des sacs et paquets
- Signalement immédiat aux services de police et de gendarmerie de tout événement suspect ou de toute personne au comportement suspect ou qui refuserait d'ouvrir son sac
- Mise en place d'un affichage spécifique à destination du public : information sur l'ouverture des sacs, sur la mise en œuvre de contrôle aléatoire ou de tout autre mesure relative au renforcement de la sécurité

Des mesures éventuelles d'interdiction des manifestations sont étudiées au cas par cas par la préfecture, en étroite collaboration avec les élus concernés et les organisateurs.

A NE PAS OUBLIER !

Les associations doivent remplir une déclaration de manifestation sur la voie publique et/ou bâtiment public.

Flashez le QR code pour retrouver le document



LA VILLE CONTINUE SA MUTATION

Travaux : en direct des chantiers

Au programme : des travaux sur les routes pour la sécurité de tous et des aménagements pour rendre la ville toujours plus agréable à vivre.

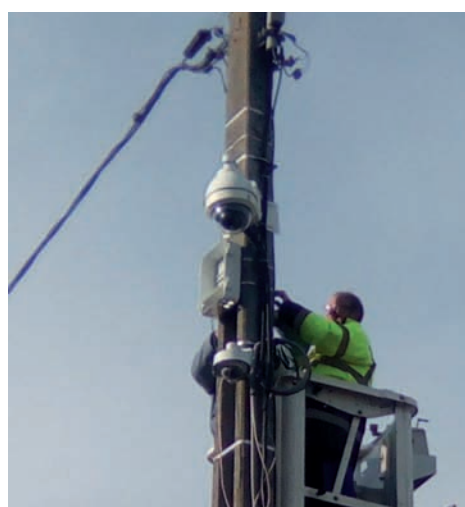
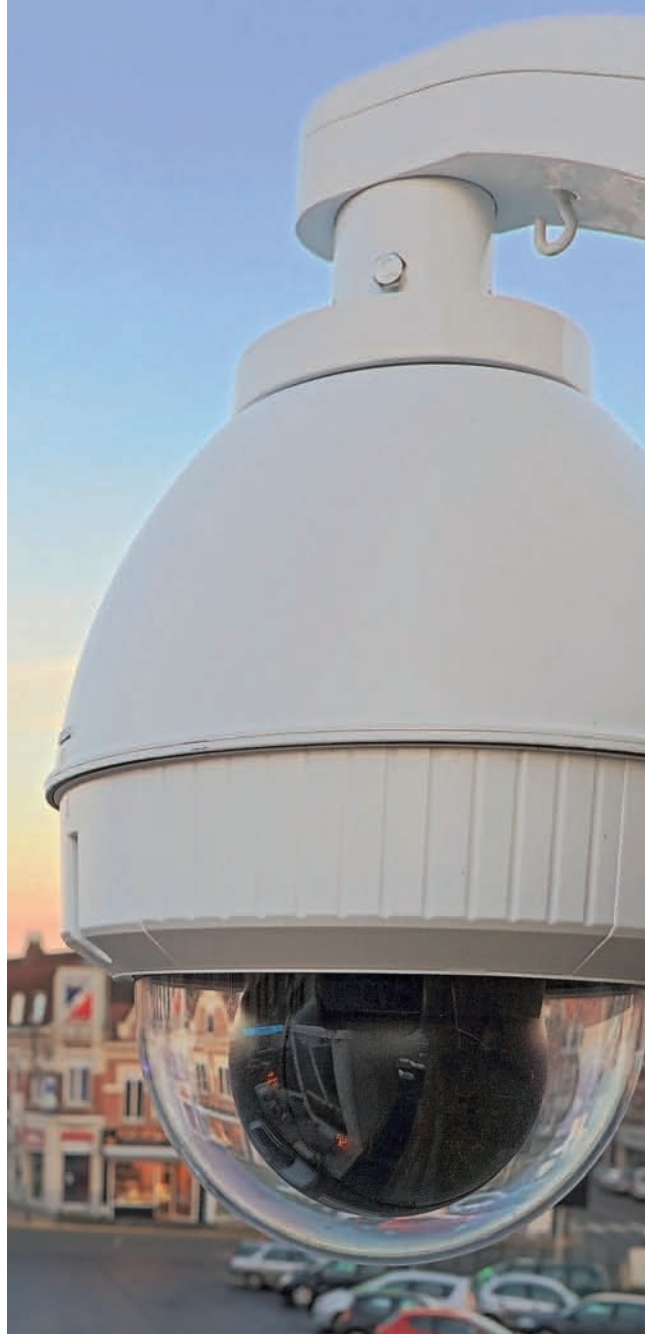
Aménagement carrefour Pont des Morts

Terminé les feux clignotants au carrefour du Pont des Morts. Un marquage au sol va être réalisé pour signifier plus clairement les priorités, déjà indiquées grâce aux panneaux de circulation. Les rues Thiers et Faidherbe seront toujours prioritaires. Un plateau rehausseur sera également installé à chaque intersection pour faire ralentir les voitures. Quant au parking situé le long des berges, il sera réaménagé.

Extension du périmètre pour la vidéoprotection

Cinq nouvelles caméras de vidéoprotection ont été installées entre fin novembre et fin décembre 2016. Une sixième verra le jour à Stéphane Hessel pour veiller sur la place François Mitterrand. Cela porte au nombre de 26 caméras pour assurer votre sécurité, dont deux en plein centre-ville et deux aux Prés de la ville.

Un aménagement mis en place grâce au travail de plusieurs services : les services techniques pour l'installation, le service informatique et la police municipale.



Travaux routes départementales

Des réparations ont été réalisées pour réparer la route affaissée, rue du Général de Gaulle et rue du Pont du Pierre. Des rustines ont été posées rue du Pont de Pierre.



Sens unique rue Marcel Lefebvre

Difficile de traverser le secteur, chargé quand sonne l'heure de la sortie des écoles. Pour fluidifier le trafic, il a donc été décidé de rendre une portion de la rue Marcel Lefebvre à sens unique. Pour rejoindre la place de la Libération, il faudra alors passer par le boulevard Foch, puis par le Pont de Pierre. Un changement qui améliorera aussi la sécurité des enfants.

Pour ceux qui souhaiteraient quand même déposer leurs enfants devant l'école, il faudra dorénavant passer par le boulevard Foch ou se garer sur la place et les accompagner à pieds. Une piste cyclable verra également le jour, en contresens, pour relier le Pont de Pierre et le centre-ville.

Cela évitera aussi aux automobilistes de tourner autour de la salle des fêtes pour chercher une place. L'objectif : que les gens se garent sur la place et aillent vers les écoles à pieds.

Travaux à l'hôtel de ville

En janvier, la toiture de l'hôtel de ville a subi quelques changements, avec notamment la réfection des clochetons. D'autres travaux seront à réaliser lorsque le temps le permettra. En effet, les visites d'inspection ont révélé plusieurs défauts qu'il convient de traiter avant que ceux-ci ne s'aggravent. Des travaux de maçonnerie sont donc prévus.



Assainissement de la Digue d'Artois et du quai des Anglais

Des travaux d'assainissement collectif des eaux usées ont été réalisés à la Digue d'Artois, fin 2016 : installation d'une tranchée, branchement central et branchements individuels. En tout, 540m de canalisation principale en PVC ont été posés. Depuis janvier, c'est au tour du quai des Anglais. Les travaux s'achèveront courant avril.

Prochains chantiers prévus en 2018 : le cottage d'Adhémar Duhamel, l'ancienne route d'Hazebrouck et un tronçon de la route d'Estaires.

Pour l'assainissement individuel : les logements devront être raccordés dans les deux ans. Des subventions sont possibles.

Permanence :

Philippe Mabriez, conseiller référent sécurité routière, sur rendez-vous le premier mercredi de chaque mois de 18h à 19h.





RETOUR SUR LES VŒUX

Perspective 2017

Le bien vivre à Merville ! : telle était la thématique mise à l'honneur lors de la cérémonie des vœux à la population en janvier dernier. Le cadre de vie, le patrimoine, le développement urbain, économique, numérique, la dynamique associative... autant de leviers sur lesquels la municipalité a souhaité orienter ses interventions. Retour en quelques mots et images.



En préambule, Charlotte Mura, maître de cérémonie et conseillère déléguée au numérique, a dévoilé la nouveauté : une web appli permettant de planifier ses sorties en quelques clics.

Daniel Derebreu, président de l'association "Au plaisir du potager" s'est exprimé au nom de toutes les associations mervilloises et, sans langue de bois, a confié ces quelques mots à l'assemblée : *"Quand je dis que je suis un tout jeune président, il va sans dire que je parle de ma récente élection. En réalité, je suis en retraite... C'est important de le préciser car s'engager dans la vie associative à cette période de notre vie est important. Nous avons du temps à consacrer, nous avons de l'expérience à partager et surtout nous avons une vie sociale à préserver. C'est un peu comme retrouver une vie active après la vie active ! Et, croyez-moi, cela vaut toutes les cures de jouvence !"*



Caous d'honneur Sportifs

"Performance, participation et investissement sont les maîtres mots pour nos décorés de ce soir" souligne Franckie Verwaerde
Football : Équipe U14
Taekwondo : Killian VASSEUR,
Aéronautique : André JONGHMANS



Caous d'honneur monde économique

"Cette année, nous avons voulu mettre à l'honneur ceux qu'on appelle les petits commerçants qui, chaque jour, mettent en valeur leur commerce, et donc le commerce mervillois" précise Bernard Didelot

- Commerçants mervillois ayant obtenu le label qualité commerce :
 - Pharmacie du Beffroi (Arnaud Gardel et François Lettalec)
 - L'atelier (Laura Deman et Julie Follet)
 - Maison Loridan (Dominique Francotte)
 - Bajeux Optic (Benoit Bajeux)
 - Au fournil des deux ponts (Valérie et Cédric Cerouter)
 - Denis Gratpain Photographe (Denis Gratpain)
 - Titelle Fleurs (Karine Combes)
 - L'insolence Coiffure (Carine Duchene)
 - Grain de beauté (Amandine Yvorra)

- Groupe RAMETTE : Didier RAMETTE et Pascal BUSTIN
- Altus Energy : Matthieu DEBONNET



Philippe Kujawa, 1^{er} adjoint, rappelle lors de son discours "l'importance de la solidarité, l'entraide et l'attention portée aux autres. Suite à l'acte héroïque de Quentin Girault (sauvetage d'une personne de la noyade), nous constatons que la solidarité au sein de la population est partagée et toujours d'actualité. En cette époque mouvementée, il est réconfortant de le savoir. Voilà ce qui caractérise le bien vivre à Merville. Je sais que l'année à venir sera aussi le temps de l'innovation et de la recherche du bien-être de tous. Nous sommes conscients qu'il reste des tâches à accomplir mais cela fait partie de l'avenir."



- Développement économique et commercial

"J'ai hâte de voir démarrer l'activité des entreprises qui s'implantent sur la Zone des Petits Pacaux, et de voir aboutir notre travail sur la zone commerciale route d'Estaires, avec un nouveau supermarché et une station service. Le site de l'ancienne usine Traitex fera l'objet d'une réflexion en vue d'une reconversion pour des commerces avec parking".

- Projets immobiliers

"Ce sont pas moins de 400 logements qui sortiront de terre dans les prochaines années, 190 en locatif aidé dont 110 dès 2018 pour répondre à la forte demande. Échec du côté de la reconversion du moulin Hennion qui ne trouve pas d'investisseur compte tenu du coût de la réhabilitation".

- Sécurité routière

"Comme de nombreuses communes, nous sommes confrontés à la vitesse excessive des automobiles dans les principales artères de la cité. Les préconisations de l'étude de circulation seront mises en œuvre. Le carrefour du Pont des Morts sera réaménagé pour plus de sécurité. D'autres aménagements peu coûteux viendront compléter le plan de circulation en cœur de ville".

Extraits du discours de Joël Duyck, maire

TEMPS FORTS

Toujours ancrée dans la tradition mervilloise, l'Harmonie Municipale était au rendez-vous pour fêter les Aubades. À partir de minuit, ils ont effectué sept "chapelles" aux domiciles du maire, d'adjoints... Le rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition !



À l'occasion de la fête de la Sainte-Cécile, 9 musiciennes et musiciens ont été médaillés. Mise à l'honneur surprise pour Bernard Vanhée, pour ses dix ans de service rendu en tant que Vice-président de l'Harmonie Municipale ! Félicitations !



La ville de Merville et de nombreuses associations se sont encore mobilisées, pour cette 19^{ème} édition du Téléthon ! Bravo à tous !



En cette fête de Sainte Barbe, l'adjutant chef Fabien Vandenaabeele a reçu la médaille vermeille pour 25 ans et 8 pompiers ont été également promus !



Les pensionnaires du multi-accueil Les Châtons ont profité d'un moment en musique avec Tambouille et Castagnette. Tandis que les maternelles ont assisté au spectacle "Nestor", à l'espace Robert-Hossein, et les primaires ont découvert "La paille de Noël".



Deux jours entièrement dédiés aux fêtes de fin d'année ! Les animations encore nombreuses cette année ont réchauffé le coeur des visiteurs. Les enfants ont pu déposer leur lettre au Père Noël sans oublier la vente de sapins à petits prix à la fermeture du marché.



Un Réveillon solidaire pour terminer l'année sous le signe du partage et de la convivialité. Le tout dans une ambiance festive !



M. le Maire a tenu à rendre visite, accompagné d'élus, au couple Balloy, bénéficiaire du portage de repas. Il est également passé du côté des Recollectines pour le traditionnel goûter du 31 décembre. Entre musique et danses, les aînés ont fêté le passage à 2017 comme il se doit !

Les aînés ont pu profiter d'un après-midi gourmand et festif, organisé par le CCAS à la salle Pierre Sizaire. Entre danses et gourmandises, ils attendent le prochain rendez-vous avec impatience !



Félicitations à Karine et David Beaussart-Leroy qui ont accueilli le 1^{er} janvier 2017 à 19h35 le premier bébé mervillois de l'année, un petit garçon prénommé Mylann.



L'épicerie est présente à partir de 14h00 le :

- mardi à Estaires
- jeudi à Laventie
- vendredi à Merville

INTERCOMMUNALITÉ

Un dispositif solidaire et innovant !

L'épicerie a ouvert fin d'année 2016. Sa particularité ? La mobilité ! Ainsi, elle se déplace chaque semaine dans 3 communes afin de vendre des produits alimentaires aux plus démunis.

L'idée

Des épicerie solidaires existent déjà dans d'autres villes mais c'est difficilement vivable pour des petites communes comme celles de la CCFL de porter seules ce projet. D'où le choix de s'unir grâce à l'intercommunalité !

L'itinérance a été retenue puisque le territoire de la CCFL est étendu. Cela évite les problèmes de mobilité de certains bénéficiaires. Pour cela, un camion a été aménagé et entièrement financé par la CCFL.

À la source du projet : un comité de pilotage comprenant Geneviève Fermentel, vice-présidente de la CCFL en charge des affaires sociales et du logement, les adjoints délégués aux affaires sociales des communes, ainsi que des personnes intéressées par le projet et des bénévoles.

Les produits

Les produits vendus sont des produits alimentaires du quotidien : pommes de terre, pâtes, riz, huile, beurre, conserves, fruits et légumes, produits frais... et parfois des aliments bébé et produits d'hygiène.

Les produits mis en vente à l'épicerie sont obtenus grâce à :

- la banque alimentaire
- l'Association Nationale de Développement des Epicerie Solidaires
- les enseignes du territoire pour les produits frais ou secs non vendus

Deux agents communaux sont mis à disposition par les villes d'Estaires et Merville.

Les bénéficiaires

Ce dispositif s'adresse aux bénéficiaires inscrits aux CCAS des communes. Les produits sont réservés à certains bénéficiaires dans un temps limité et dans le cadre de la réalisation d'un projet annexe. Il peut s'agir du paiement d'une facture, un achat de voiture, une formation, le passage du permis de conduire...

Les agents du CCAS font régulièrement le point avec chaque famille. Selon les situations, les agents décident de l'entrée des familles dans ce dispositif et déterminent le montant et la durée en fonction du projet.

L'accompagnement

À chaque vente, le camion est stationné près d'une salle avec un accueil assuré par le CCAS et des bénévoles pour un moment convivial autour d'un café, mais aussi pour un accompagnement social privilégié. L'épicerie solidaire, ce n'est pas seulement remplir son panier, c'est aussi garder un lien social, discuter de son projet.

L'extension du dispositif est prévue sur d'autres communes de la CCFL.

+ d'infos : CCFL au 03.28.50.14.90 ou CCAS de Merville au 03.28.50.35.60

ÉTAT-CIVIL

Qu'est-ce qu'un parrainage civil ?

Le baptême civil, appelé également « baptême républicain », est destiné à faire entrer un enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines.

Le baptême civil est un moyen de célébrer la naissance d'un enfant sans connotation religieuse. Il est accessible à tous et peut convenir aux parents athées ou de religion différente. Il permet de donner à un enfant un parrain et une marraine sans avoir à passer par l'église.

Le baptême civil n'est prévu par aucun texte. Il n'a pas de valeur légale et ne lie pas les parrains et/ou marraines par un lien contractuel. Il s'agit toutefois d'un engagement moral important vis-à-vis du filleul.

L'origine du Baptême Civil

Le parrainage civil remonte à l'époque de la séparation de l'Eglise et de l'État, c'est-à-dire à la révolution française. Il a été institué par décret le 8 juin 1794. Après un net recul, il connaît ces dernières années un engouement croissant en France.



**Mariage Gaëtan Mulliez et Charlotte Bigotte
le 29 octobre 2016**



Parrainage civil Elisa Cordonnier le 29 octobre 2016



Noces de diamant PATOU Delpierre le 15 janvier 2017



p11



p2



p18



p5



p19



p5